

# BUDGET 2014



# BUDGET 2014

## Cadre général

Le budget 2014 repose sur le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2014, approuvé par le conseil de direction, le 22 novembre 2012 (GB-12-DEC-011). Il est conforme au montant de la subvention proposée par la Commission européenne au Conseil et au Parlement dans le contexte de la procédure budgétaire 2014.

## PARTICULARITES DU BUDGET 2014

### Recettes

Ce budget 2014 présente les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail 2014 de l'ETF. Il est basé sur une subvention globale de 20 143 500 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, composée de 20 018 500 EUR de cotisation provenant de l'autorité budgétaire et de 125 000 EUR de recettes attribuées correspondant au montant remboursé par l'ETF à la Commission suite à l'exécution du budget 2012.

### Dépenses

Le budget 2014 de l'ETF est du même niveau, en termes nominaux, que les budgets 2011, 2012 et 2013, ce qui représente une diminution d'environ 6 % en termes réels par rapport au budget 2011. Pour les titres 1 et 2 (frais de personnel et dépenses administratives), le budget 2014 est un budget de survie. Le titre 3 (dépenses opérationnelles) est en revanche maintenu aux mêmes niveaux que les exercices antérieurs.

L'ETF propose de ventiler sa subvention principale comme suit:

#### **Titre 1 (dépenses concernant les personnes liées à l'ETF): 13 448 000 EUR**

Ce montant représente 66,8 % de la subvention et une diminution de 0,6 % par rapport au premier budget rectificatif 2013.

En termes de ressources humaines, l'ETF a été invitée à s'aligner sur la Commission en réduisant son personnel de 5 % à partir de 2013, conformément à la communication de la Commission sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période de 2013-2017. L'ETF voit cette réduction comme l'occasion d'accroître son efficacité, et elle entend adopter une approche stratégique en réduisant également le personnel administratif et de soutien par rapport au nombre des experts principaux. Il est primordial que l'Agence maintienne, et augmente si possible, le nombre d'experts principaux auxquels elle recourt. Parallèlement, elle ne peut pas se permettre de réduire le personnel administratif et de gestion indispensable à son fonctionnement. Ces deux catégories représentent ensemble 78 % des effectifs de l'ETF.

Si l'ETF peut s'engager à réduire son personnel statutaire de 5 % au cours de la période 2013-2017, sa capacité à réduire ses effectifs sans compromettre son efficacité ni mettre un terme à des contrats dépend du départ volontaire de membres du personnel administratif et de soutien facultatif occupant des postes d'agents temporaires. Aucun agent temporaire de cette catégorie n'atteindra l'âge de la retraite dans les cinq prochaines années et la rotation du personnel est historiquement basse dans cette catégorie.

L'ETF entend dès lors réduire son personnel statutaire de 5 % d'ici 2018, en ne remplaçant pas le personnel administratif facultatif qui quitte l'Agence au cours de cette période, peu importe le type de contrat. Cette démarche permettra de réduire les effectifs de la Fondation grâce au départ volontaire de membres du personnel de cette catégorie, mais elle ne permet de définir ni un quota précis ni un calendrier pour cette réduction.

Personnel	Postes en 2013 (occupation cible)	Occupation cible en 2014
Agents temporaires	96	94
Agents contractuels	39	39
Agents locaux	2	2
END	0	0
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>135</b>

En 2014, l'ETF réduira par conséquent son personnel statutaire de deux agents temporaires, l'effectif passant ainsi de 96 à 94. Toute autre réduction de l'effectif décidée par l'autorité budgétaire s'accompagnera d'une réduction correspondante de la capacité d'expertise de l'ETF.

Afin d'optimiser la contribution du personnel, l'ETF continuera à investir dans le développement professionnel et la motivation et à encourager le dialogue et le partage des connaissances en interne.

Le personnel de l'ETF est basé à Turin et un agent de liaison se trouve à Bruxelles.

### **Titre 2 (dépenses liées à l'infrastructure et à l'administration générale): 1 713 000 EUR**

Le titre 2 représente 8,5 % de la subvention et une diminution de 10 % par rapport au premier budget rectificatif de 2013.

Ce montant devrait cependant permettre à l'ETF de réaliser les investissements qu'elle a reportés ces dernières années en raison de l'incertitude continue concernant ses locaux (salles de formation et de réunion, équipement informatique, réaménagement du bâtiment, espace de travail, infrastructures informatiques centrales) et de faire face également aux coûts accrus associés au site qui sont liés au nouveau contrat passé avec la Région du Piémont. À la lumière de la situation de 2013, il apparaît qu'une marge supérieure est à prévoir pour les dépenses liées à la Villa Gualino compte tenu des difficultés rencontrées pour estimer les dépenses annuelles et du fait que l'ETF a dû reprendre certaines des activités qui étaient auparavant gérées par la Région du Piémont.

### **Titre 3 (dépenses liées aux activités opérationnelles): 4 982 500 EUR**

Ceci correspond à 24,7 % de la subvention et reflète une légère diminution de 1,6 %.

Les activités opérationnelles relevant du titre 3, chapitre 31, suivront la tendance décrite dans les perspectives à moyen terme (PMT) de l'ETF: 25 % pour les pays candidats à l'élargissement, 23 % pour les pays du voisinage du Sud, 21 % pour les pays du voisinage de l'Est, 11 % pour l'Asie centrale, 14 % pour le développement de l'expertise thématique et 6 % pour l'élaboration des politiques sur la base d'éléments concrets et la gestion des connaissances<sup>1</sup>.

L'ETF continuera à définir des processus complets et structurés de gestion des risques et des performances pour soutenir la prise de décision en matière de gestion, en faisant, entre autres, des

<sup>1</sup> En supposant la disponibilité, en 2013, des fonds supplémentaires de la DG DEVCO affectés pour la région méditerranéenne du Sud et de l'Est et de la DG ELARG pour les pays candidats à l'élargissement.

choix proportionnés et rentables, et à fournir des informations pertinentes pour adopter des mesures appropriées et proportionnées de contrôle des risques. Les investissements dans la gestion, le contrôle et l'évaluation des performances et de la qualité, ainsi que la vérification et la gestion des risques à l'échelle de la Fondation, représenteront 7,5 % des dépenses couvertes par le chapitre 31.

Le titre 3 couvre les dépenses liées aux activités opérationnelles (expertise, événements, missions opérationnelles), la communication, la planification, la surveillance et l'évaluation de la Fondation.

#### **Titre 4 (coopération avec d'autres organisations)**

Fin 2009, l'ETF a finalisé un nouvel accord avec le ministère italien des affaires étrangères pour le développement de deux projets au Liban, qui seront achevés en 2014 avec un budget restant pour cette même année estimé à environ 10 000 EUR.

En 2013, l'ETF a finalisé deux accords de financement qui seront poursuivis en 2014:

##### *«Governance for Employability in the Mediterranean»*

Comme convenu dans la proposition conjointe de la DG EAC et la DG DEVCO en réponse à la communication conjointe de la PEV «Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation», publiée en septembre 2012, l'ETF a reçu 2 millions d'EUR supplémentaires pour accroître l'effet de ses activités dans le voisinage du Sud en mettant en œuvre le projet «Governance for Employability in the Mediterranean» (GEMM, gouvernance pour l'employabilité en Méditerranée). Celui-ci aura une vocation transnationale, couvrant tous les pays de la région. Il durera trois ans et la contribution de l'ETF aux ressources humaines et aux infrastructures est estimée à 1,3 million d'EUR. En plus des 594 721,60 EUR reçus en 2013, l'ETF espère obtenir en 2014 un deuxième versement d'environ 750 000 EUR.

##### *«Foresight and Regional Assessment Methods for Employment»*

En 2013, la DG Élargissement dégagera un budget supplémentaire de 1,4 million d'EUR pour permettre à l'ETF de mettre en œuvre le projet «Foresight and Regional Assessment Methods for Employment» (FRAME, méthodes de prévision et d'analyse régionale en matière d'emploi) destiné à soutenir les stratégies nationales en matière de développement du capital humain. Après un premier versement de 1 249 800 EUR reçu en 2013, l'ETF compte recevoir en 2014 un dernier versement de 150 200 EUR.

Les recettes affectées liées aux activités supplémentaires de l'ETF pourraient permettre d'engager jusqu'à quatre agents auxiliaires.

Certaines dépenses affectées seront ajoutées au budget à un stade ultérieur pour intégrer d'autres fonds gérés par l'ETF (tels que le fonds fiduciaire italien et d'autres projets que l'ETF met en œuvre au nom de la Commission ou des États membres).

L'ETF continuera également à encourager d'autres États membres et organisations de l'UE à contribuer au bon accomplissement de sa mission par le biais de financements ou de services. Comme le prévoit le règlement financier, tout accord de cette nature sera soumis au conseil de direction pour approbation.

#### **Format et structure du budget**

Le budget 2014 (qui se situe dans la perspective des années précédentes) comprend des informations sur l'objet de chaque ligne budgétaire, les prévisions de planification utilisées pour confirmer les montants nécessaires, une ventilation des crédits d'engagement et des crédits de paiement, ainsi qu'un échéancier des futurs paiements sur les engagements contractés en 2014 au titre 3.

## Approbation

Le budget 2014 de l'ETF entrera en vigueur dès que le Parlement européen aura adopté le budget général de l'Union européenne.

## Budget 2014

## RECETTES

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	PAI	

## TITRE 1 Subvention de la Communauté européenne

<b>1 00</b>	<b>Chap. 1 0</b>	<b>Stratégie de pré-adhésion (15.03.02. (ex B7-033))</b>						
		<i>Phare</i>						
	1 00 1	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2						
	1 00 2	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF au titre 3						
	1 00 3	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2						
	1 00 4	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF au titre 3						
<b>1 01</b>		<i>Pré-adhésion</i>						
	1 01 1	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2						
	1 01 2	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF au titre 3						
<b>1 10</b>	<b>Chap. 1 1</b>	<b>Action externe - Tacis, CARDS et MEDA - (15.03.03. (ex B7-664))</b>						
	0 00 0	<i>Soutien Commission et initiatives Europe élargie</i>						
	1 10 1	Action externe (Tacis, CARDS) - subvention aux titres 1 et 2						
	1 10 2	Action externe (Tacis, CARDS) - subvention au titre 3						
<b>1 20</b>	<b>Chap.1 2</b>	<b>Fondation européenne pour la formation (15.02.12, ex 15.02.27)</b>	<b>20 018 500</b>	<b>20 018 500</b>	<b>20 026 500</b>	<b>20 026 500</b>	<b>20 044 530</b>	
		<i>Fondation européenne pour la formation</i>	20 018 500	20 018 500	20 026 500	20 026 500	20 044 530	
	1 20 1	Subvention ETF aux titres 1 et 2	15 160 000	15 160 000	15 081 500	15 081 500	14 468 414	
	1 20 2	Subvention ETF au titre 3	4 858 500	4 858 500	4 945 000	4 945 000	5 576 116	
<b>1 30</b>	<b>Chap.1 3</b>	<b>DG EAC - Fondation européenne pour la formation</b>	<b>125 000</b>	<b>125 000</b>	<b>117 000</b>	<b>117 000</b>	<b>100 000</b>	
		<i>Contribution de l'Union européenne à partir de la récupération des surplus des années</i>	125 000	125 000	117 000	117 000	100 000	
	1 30 1	Contribution au titre 1 et 2						
	1 30 2	Contribution au titre 3	125 000	125 000	117 000	117 000	100 000	
	<b>TITRE 1</b>		<b>TOTAL DU TITRE 1</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 144 530</b>

## TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

<b>8 00</b>	<b>Chap. 8 0</b>	<b>L'apport en nature de la Communauté européenne</b>	<b>0</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
	8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>TITRE 8</b>		<b>TOTAL DU TITRE 8</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>

## TITRE 9 RECETTES DIVERSES

<b>9 00</b>	<b>Chap. 9 0</b>	<b>Recettes diverses</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
		<i>Recettes diverses</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	9 00 0	Recettes diverses	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>TITRE 9</b>		<b>TOTAL DU TITRE 9</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	PAI	

## TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

<b>Chap. 10.1</b>	<b>Résultats des années antérieures</b>		<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
10 11	Résultats des années antérieures		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
10 11 1	Résultat budget année -/- 1		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	<b>TITRE 10</b>	<b>TOTAL DU TITRE 10</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
		<b>TOTAL DES RECETTES DE SUBVENTION DE L'ETF</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 144 530</b>				

## TITRE 4 RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES (recettes affectées)

<b>Chap. 4.2</b>	<b>Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations</b>		<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>1 844 522</b>	<b>1 844 522</b>		
4 30	Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation		p.m.	p.m.	1 844 522	1 844 522		
4 30 0	Le projet GEMM		p.m.	p.m.	594 722	594 722		
4 20 1	Le projet FRAME		p.m.	p.m.	1 249 800	1 249 800		
<b>Chap. 4.3</b>	<b>Coopération avec des institutions italiennes</b>				<b>1 081</b>	<b>1 081</b>	<b>2 805</b>	
4 30	Coopération avec des institutions italiennes				1 081	1 081	2 805	
4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes		p.m.	p.m.	1 081	1 081	2 805	
<b>Chap. 4.9</b>	<b>Coopération avec des institutions italiennes - financement des années précédentes</b>				<b>52 070</b>	<b>52 070</b>		
4 90	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes				52 070	52 070		
4 90 0	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes		p.m.	p.m.	52 070	52 070		
<b>TITRE 4</b>	<b>TOTAL DU TITRE 4</b>				<b>1 897 673</b>	<b>1 897 673</b>	<b>2 805</b>	

<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES/DE PROJET</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>1 897 673</b>	<b>1 897 673</b>	<b>2 805</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>22 041 173</b>	<b>22 041 173</b>	<b>20 147 335</b>

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014					
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI					
<b>TITRE 1 DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À LA FONDATION</b>													
<b>Chap. 1 1 Personnel en activité</b>													
<b>1 10</b>	<i>Agents occupant un emploi repris au tableau des effectifs</i>		<b>13 106 000</b>	<b>13 106 000</b>	<b>13 166 400</b>	<b>13 166 400</b>	<b>12 586 693</b>						
1 10 0	Traitements de base		9 905 306	9 905 306	9 495 600	9 495 600	9 192 379						
			7 977 000	7 977 000	7 618 600	7 618 600	7 362 247	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de traitements de base et l'indemnité de gestion des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 44 & 66) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). Prévisions: * Le tableau des effectifs de l'ETF compte 94 postes (61 AD et 33 AST). Compte tenu du budget disponible, au moins 2,5 équivalents temps plein (ETP) ne peuvent être financés en 2014. Le nombre total d'ETP couverts est donc de 91,5. Le nombre d'ETP éventuellement non couverts pourrait être revu à la hausse si l'adaptation avec effet rétroactif des traitements de 2011 a lieu en 2014 et non en 2013 comme prévu actuellement. Les 2,5 ETP non payés se fondent sur l'expérience acquise, notamment en ce qui concerne la rotation, la durée de vacance des postes jusqu'à la sélection et la mise à disposition de nouveaux membres du personnel, le travail à temps partiel, les congés parentaux et les congés sans solde. On estime que 1,5 ETP peuvent être utilisés pour les temps partiels/congés sans solde, etc., et que 1 ETP devra être préservé en reportant l'entrée en service.					
1 10 1	Allocations familiales		876 000	876 000	863 000	863 000	870 152	Ce crédit est destiné à couvrir les allocations familiales des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 67) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). Prévisions: * On estime que les membres du personnel ayant droit aux allocations familiales et scolaires en 2013 continueront à y avoir droit en 2014. Dès lors, les besoins estimés pour 2014 sont basés sur la prévision selon laquelle la majorité du personnel recruté en 2014 aura droit à ces allocations et tiennent compte également de l'impact des adaptations de traitement de 2011 et 2012 qui auront une incidence sur le budget 2014.					
1 10 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation		1 052 306	1 052 306	1 014 000	1 014 000	959 979	Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'expatriation des agents temporaires de l'ETF, comme indiqué dans le Statut (art. 69) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20). Prévisions: * On estime que les membres du personnel qui bénéficiaient d'indemnités de dépaysement en 2013 continueront à en bénéficier en 2014. Dès lors, les besoins estimés pour 2014 sont basés sur la prévision selon laquelle la majorité du personnel recruté en 2014 aura droit à ces allocations et tiennent compte également de l'impact des adaptations de traitement de 2011 et 2012 qui auront une incidence sur le budget 2014.					
1 10 3	Indemnités de secrétariat												
<b>1 11</b>	<i>Autres agents</i>		<b>1 836 894</b>	<b>1 836 894</b>	<b>2 068 000</b>	<b>2 068 000</b>	<b>1 637 027</b>						
1 11 0	Agent contractuel		1 701 894	1 701 894	1 938 000	1 938 000	1 557 169	Ce crédit couvre l'ensemble des traitements, allocations, coûts relatifs à la sécurité sociale pour les agents contractuels + congé annuel non pris à la fin de leur contrat par les agents auxiliaires et adaptations des traitements qui en résultent. Prévisions: * 39 agents contractuels seront embauchés d'ici fin 2013. Le budget actuellement disponible ne permettrait de couvrir que 37,5 ETP. Cependant, à la suite de la dernière coupe budgétaire, d'un montant de 200 000 EUR, prévue sur cette ligne budgétaire, le nombre d'ETP non couverts devrait se limiter à 5. Si le budget ne change pas, 32,5 ETP seulement pourront être couverts. Cette ligne budgétaire inclut également les coûts liés à l'entrée en service et à la cessation de service tels que les indemnités d'installation, les indemnités journalières, les frais de voyage à l'entrée en service et à la cessation de service, l'indemnité de déplacement annuelle, etc.  * Services fournis par une société italienne spécialisée dans le droit du travail pour appliquer certains aspects du droit du travail à des agents contractuels ayant choisi de bénéficier de la sécurité sociale italienne.					
1 11 2	Agents locaux		135 000	135 000	130 000	130 000	79 858	Ce crédit couvre tous les salaires, indemnités et dépenses de sécurité sociale pour les agents locaux. Prévisions: * 2 agents locaux. Légère augmentation sur base de la tendance historique pour tenir compte de l'adaptation prévue des rémunérations pour les agents locaux. * Services fournis par une société italienne spécialisée dans le droit du travail pour appliquer la législation italienne aux agents locaux et préparer la documentation relative aux rémunérations.					

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014			
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI			
1 13		<i>Couverture des risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle, couverture du risque de chômage et maintien des droits à la pension</i>	410 000	410 000	413 000	413 000	398 568				
1 13 0		Assurance maladie	270 000	270 000	264 000	264 000	258 618	Ce crédit couvre l'assurance maladie en vertu de l'art. 72 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28) Prévisions: * On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2014 sont donc basés sur le coût estimé pour 91,5 ETP.			
1 13 1		Assurance accidents et maladies professionnelles	36 000	36 000	41 000	41 000	38 120	Ce crédit couvre l'assurance accidents et maladies professionnelles en vertu de l'article 73 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28) Prévisions: * On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2014 sont donc basés sur le coût estimé pour 91,5 ETP.			
1 13 2		Assurance chômage pour les agents temporaires	104 000	104 000	108 000	108 000	101 830	Ce crédit couvre l'assurance chômage pour les agents temporaires en vertu de l'article 28 bis du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes Prévisions: * On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2014 sont donc basés sur le coût estimé pour 91,5 ETP.			
1 13 3		Pension									
1 14		<i>Allocations et indemnités diverses</i>	135 800	135 800	175 800	175 800	166 628				
1 14 0		Allocations de naissance et décès	800	800	800	800	595	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 70, 74 et 75, et Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).  Ce crédit est destiné à couvrir: - les allocations de naissance; - en cas de décès d'un fonctionnaire: – la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès, – les frais nécessités par le transport du corps jusqu'au lieu d'origine. Prévisions: * Les allocations de naissance et de décès sont basées sur la tendance historique de 4/an.			
1 14 1		Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	135 000	135 000	175 000	175 000	166 033	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 8 de l'annexe VII applicable par analogie aux agents temporaires.  Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le membre du personnel concerné, pour son conjoint et les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine. Prévisions: * Compte tenu du projet révisé de statut du personnel 2014, le nombre de membres du personnel bénéficiant de cette allocation devrait diminuer. À ce jour, aucune indication n'a encore été donnée en ce qui concerne la façon dont la distance géographique peut être calculée en pratique. Il se peut dès lors qu'il faille procéder à certains ajustements (augmentation ou nouvelle diminution) de ce crédit dès que les règles de mise en œuvre seront connues.			
1 14 2		Frais de logement et de transport									
1 14 3		Indemnités forfaitaires de fonction									
1 14 4		Indemnités forfaitaires de déplacement									
1 14 7		Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 56 bis, et Régime applicable aux autres agents (art. 16).			
1 15		<i>Heures supplémentaires</i>									
1 15 0		Heures supplémentaires									
1 17		<i>Prestations d'appoint</i>	230 000	230 000	294 000	294 000	374 174				
1 17 0		Interprètes indépendants et opérateurs de conférences									

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
1 17 2	Frais d'organisation de stages à la Fondation		p.m.	p.m.	15 000	15 000	10 000	Ce crédit est censé couvrir les frais d'organisation de stages pour les jeunes professionnels de l'UE et les pays partenaires de l'ETF pour leur permettre de se familiariser avec les pratiques d'une agence de l'Union européenne. Prévisions: * Aucun budget disponible à ce stade pour les stages.		
1 17 5	Autres prestations de traduction, dactylographie et travaux à confier à									
1 17 7	Autres prestations et services institutionnels d'audit		230 000	230 000	279 000	279 000	364 174	Ce crédit est destiné à couvrir les recours à d'autres prestataires de services, consultants et experts, pour les services relevant de l'administration générale de l'ETF lorsque de tels services ne peuvent être assurés par le personnel de l'ETF (pour des raisons d'expertise ou de disponibilité). Prévisions: * Services fournis, par exemple, par les organes administratifs de l'UE dans le cadre d'accords de niveau de service (par exemple, traitement des coûts salariaux et autres services facultatifs, services de gestion financière, etc.) + contrat de service interagences pour le secrétariat de la Fondation de coordination + coût du badge CE * En raison des restrictions budgétaires, on ne peut prévoir à ce stade que 1,5 ETP de personnel intérimaire environ. Ce personnel est généralement utilisé pour compenser les absences du personnel de l'ETF (maladie de longue durée, congé parental ou autre) ou couvrir les périodes de surcharge, y compris le coût associé pour le personnel intérimaire en vertu de la législation italienne. * Prestataires de services (services de réception); calculs effectués sur la base de 250 jours de service. * Services de relogement pour les nouveaux arrivants (estimés à 10 000 EUR en fonction du nombre de nouveaux arrivants et du type de service requis). * Ce crédit couvre la consultation RH et/ou les études de satisfaction sur l'emploi et le suivi. Compte tenu des restrictions budgétaires actuelles, ce crédit ne représente que le coût minimal annuel nécessaire pour le coût interagences à travers un contrat cadre commun pour les enquêtes menées auprès du personnel. Une enveloppe supplémentaire estimée à 15 000 EUR serait nécessaire pour le lancement d'une nouvelle enquête de satisfaction en 2014.		
1 18	<i>Frais de recrutement et de mutation</i>		188 000	188 000	188 000	188 000	290 802			
1 18 0	Frais divers de recrutement		25 000	25 000	25 000	25 000	40 730	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 27 à 31 et 33.  Ce crédit est destiné à couvrir divers frais de recrutement, dont: - les frais de publication, - les frais directement liés à la promotion et à l'organisation d'épreuves de groupe en vue de recrutements (location de locaux, machines et équipements divers eau, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.), - les frais de voyage et les indemnités journalières pour les candidats et les membres extérieurs du jury de sélection - les examens médicaux de pré-recrutement. Prévisions: * Remboursement des candidats et autres: □ coût moyen sur la base des tendances historiques; □ maximum 5 procédures de sélection prévues; □ en moyenne, 6 candidats ont droit à un remboursement par procédure; □ frais de déplacement/séjour liés aux visites médicales organisées avant le recrutement (coût moyen BRX/LUX/TUR); □ coûts des visites médicales préalables au recrutement; □ fournitures spécifiques pour les épreuves/entretiens requis/publications, □ membres externes du comité d'évaluation du recrutement sur la base des tendances historiques. Si un centre d'évaluation est organisé, des fonds supplémentaires seront requis.		

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
1 18 1	Frais de voyage		5 000	5 000	8 000	8 000	4 552		Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 71.	
									Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage pour les membres du personnel et leurs familles lorsqu'ils prennent ou quittent leurs fonctions.	
									Prévisions:	
									* Coûts associés au voyage du personnel à l'entrée en service et au départ. Estimation tenant compte du nouveau SF, mais sans connaître à ce stade la façon dont la distance géographique devra être calculée en pratique. Il se peut dès lors qu'il faille procéder à certains ajustements (augmentation ou nouvelle diminution) de ce crédit dès que les règles de mise en œuvre seront connues.	
1 18 2	Indemnités d'installation		63 000	63 000	58 000	58 000	120 741		Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.	
									Ce crédit couvre les indemnités d'installation et de réinstallation lors du changement de lieu de résidence des agents qui prennent leurs nouvelles fonctions, lors d'une mutation et lorsqu'ils quittent l'institution pour se réinstaller ailleurs.	
									Prévisions:	
									* Coûts associés à l'indemnité d'installation des nouveaux arrivants qui sont entrés en service en 2013 et qui commenceront en 2014, ainsi que coûts associés à l'indemnité de réinstallation des personnes qui quittent le service en 2014 ou l'ont déjà quitté, mais n'ont pas encore déménagé en dehors de Turin. Coût estimé pour 5 doubles (ré-)installations.	
1 18 3	Frais de déménagement		55 000	55 000	77 000	77 000	84 562		Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 9 de l'annexe VII.	
									Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement d'un nouveau membre du personnel lors de son entrée en fonctions ainsi que les dépenses des membres du personnel qui cessent leurs fonctions au sein de l'ETF.	
									Prévisions:	
									* Coûts associés au déménagement des nouveaux arrivants qui sont entrés en service en 2013 et qui commenceront en 2014, ainsi que coûts associés à l'indemnité de réinstallation des personnes qui quittent le service en 2013 ou l'ont déjà quitté, mais n'ont pas encore déménagé en dehors de Turin. Sur la base du projet de SF révisé, une nouvelle façon de contribuer au coût de déménagement entrera en vigueur, mais on en ignore encore les modalités pratiques. Il se peut dès lors qu'il faille procéder à certains ajustements (augmentation ou nouvelle diminution) de ce crédit dès que les règles de mise en œuvre seront connues. Estimation pour 5 agents temporaires et 3 agents contractuels.	
1 18 4	Indemnités journalières temporaires		40 000	40 000	20 000	20 000	40 217		Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 10 de l'annexe VII.	
									Ce crédit couvre les indemnités journalières temporaires pour les agents qui justifient d'être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation.	
									Prévisions:	
									* Coûts associés aux nouveaux arrivants à leur entrée en service et dépendant de leur situation familiale et de leur lieu du recrutement. Besoins planifiés actuellement pour 32 mois au taux quotidien pour le personnel ayant droit à des allocations familiales.	
1 19	Coefficients correcteurs		400 000	400 000	532 000	532 000	527 116			
1 19 0	Coefficients correcteurs		400 000	400 000	532 000	532 000	527 116		Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 64 et 65, et l'art. 17, paragraphe 3, de l'annexe VII.	
									Ce crédit couvre le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des agents. Les coefficients correcteurs sont adoptés par le Conseil sur proposition de la Commission mais sont déterminés à la fin de l'année avec les augmentations/diminutions avec effet rétroactif au 1er juillet. Il couvre également le coût des coefficients correcteurs appliqués aux émoluments transférés dans un pays autre que le pays d'emploi.	
									Prévisions:	
									* On sait que cette pondération s'applique à l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2014 sont donc basés sur le coût estimé pour 91,5 ETP au taux connu actuellement. En fonction de l'augmentation ou de la diminution du facteur de pondération pour l'Italie, il faudra revoir le crédit.	

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014
			ENG	PAI	ENG	PAI		
1 19 1	Adaptation salariale		pm	pm	pm	pm	pm	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 65 et 65 bis et son annexe XI. Règlement financier, du 21 décembre 1977, applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom, CECA) n° 2548/98 (JO L 320 du 28.11.98, p. 1).  Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'adaptation salariale approuvés par le Conseil au cours de l'exercice financier. Il est purement provisoire et rétrodaté au 1er juillet. Prévisions: * Selon les estimations actuelles, il n'y aura pas d'adaptation de salaire pour l'année 2014; cette ligne est reprise pour mémoire en 2014.
<b>Chap. 1 3 Missions et déplacements</b>								
1 30	Frais de missions et de déplacement		110 000	110 000	114 000	114 000	150 899	
			110 000	110 000	114 000	114 000	150 899	

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
1 30 0	Frais de missions et de déplacement		110 000	110 000	114 000	114 000	150 899	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 11 et 13 de son annexe VII.		
<i>Ce crédit est destiné à couvrir: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaire encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.</i>										
<i>Prévisions:</i>										
<i>Depuis 2011, les frais de mission sont répartis sur deux lignes: les missions administratives (1300) et les missions opérationnelles (3200). Les missions administratives couvrent les missions de développement du personnel et les missions à caractère administratif. L'estimation pour les missions administratives se base sur les tendances historiques.</i>										
<b>Chap. 1 4 Infrastructure à caractère socio-médical</b>										
1 40	<i>Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines</i>		220 000	220 000	236 100	236 100	222 668			
1 40 0	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines									
1 42	<i>Restaurants, repas et cantines</i>									
1 42 0	Restaurants, repas et cantines									
1 43	<i>Service médical</i>		30 000	30 000	32 340	32 340	29 060			
1 43 0	Service médical		30 000	30 000	32 340	32 340	29 060	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 59, et l'art. 8 de l'annexe II.		
<i>Ce crédit est destiné à couvrir les frais du service médical indépendant intervenant pour l'ETF (notamment la réalisation des examens médicaux réguliers des agents de l'ETF, les frais d'un médecin-conseil et des médicaments, les équipements de premiers soins...).</i>										
<i>Prévisions:</i>										
<i>* Visites médicales annuelles (coût moyen pour 100 visites)</i>										
<i>* Visites du médecin-conseil de l'ETF et frais de consultation, y compris les frais de mission lors de la représentation de l'ETF devant le collège médical interinstitutionnel</i>										
<i>* Fournitures médicales et médicaments ou autres services médicaux. Si un éventuel soutien psychosocial devait être proposé au personnel, il faudra augmenter ce crédit.</i>										
1 44	<i>Formation interne</i>		180 000	180 000	190 000	190 000	189 066			
1 44 0	Formation interne		180 000	180 000	190 000	190 000	189 066	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 24, paragraphe 3		
<i>Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, des recyclages professionnels, de l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'informations sur les questions de l'UE, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des consultants.</i>										
<i>Prévisions:</i>										
<i>* Ces crédits permettent un investissement minimal au niveau de l'entreprise et moins important au niveau individuel. La priorité sera donc accordée aux formations d'entreprise, aux séances de renforcement de l'esprit d'équipe, aux formations à la gestion, aux formations linguistiques, aux formations à la gestion de l'efficacité, etc. D'autres activités telles que le programme de soutien à l'étude ou les demandes de formation individuelles seront soutenues autant que possible en fonction de la consommation par la Fondation. Actuellement, 15 000 EUR sont prévus pour les classes linguistiques, 10 000 EUR pour les formations à la gestion de l'efficacité, 100 000 EUR pour les activités L&amp;D de la Fondation et 55 000 EUR pour les activités ITR. Ces prévisions seront revues en fonction des besoins qui seront affinés après discussion avec la direction fin 2013.</i>										
1 49	<i>Autres interventions</i>		10 000	10 000	13 760	13 760	4 542			
1 49 0	Autres interventions		10 000	10 000	13 760	13 760	4 542			
<i>Prévisions:</i>										
<i>* Activités de bien-être et festivités de Noël, cantine. Si la cantine devait être maintenue pendant toute l'année, le crédit devra être augmenté, étant donné que le coût mensuel moyen est d'environ 1 000 EUR.</i>										
<b>Chap. 1 5 Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public</b>										
							39 345			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
1 52		Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public					39 345			
1 52 0	Experts nationaux détachés		pm	pm	pm	pm	39 345	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des employés du secteur privé temporairement affectés à l'ETF pour communiquer leurs connaissances dans des domaines dans lesquels ils bénéficient d'une très grande expérience. Prévisions: Aucun fonds n'est prévu pour les experts nationaux détachés.		
<b>Chap. 1 7 Frais de réception et de représentation</b>			12 000	12 000	12 000	12 000	10 145			
1 70		Frais de réception et de représentation			12 000	12 000	10 145			
1 70 0	Frais de réception et de représentation		12 000	12 000	12 000	12 000	10 145	Ce chapitre couvre les frais de réception des invités (ex. repas, dîners, etc.). Prévisions: * Demandes de restauration permanente (déjeuners et pauses-café). Le coût estimé couvrirait des dépenses moyennes de 20 EUR pour un total de 150 personnes sur l'année (invités + personnel de l'ETF). * Frais de représentation permanente, notamment les frais de restauration, de taxi et les petits cadeaux autorisés par le directeur. Les coûts estimés couvriraient des dépenses moyennes de 35 € pour un total de 120 colis/cadeaux sur l'année. * Frais de représentation liés aux activités organisées à la fin de l'année.		
<b>Chap. 1 9 Pensions et allocations de pension</b>										
1 90		Pensions et allocations de pension								
1 90 0	Pensions et allocations de pension									
<b>TITRE 1</b>		<b>TOTAL DU TITRE 1</b>	13 448 000	13 448 000	13 528 500	13 528 500	13 009 750			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
<b>TITRE 2 IMMEUBLE, MATÉRIEL ET FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Chap. 2 0</b>	<b>Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires</b>		<b>610 334</b>	<b>610 334</b>	<b>528 296</b>	<b>528 296</b>	<b>536 344</b>			
<b>2 00</b>	<i>Location</i>		<b>19 291</b>	<b>19 291</b>	<b>8 691</b>	<b>8 691</b>	<b>8 362</b>			
2 00 0	Location		19 291	19 291	8 691	8 691	8 362			
2 01	<i>Assurance</i>									
2 01 0	Assurance									
<b>2 02</b>	<i>Eau, gaz, électricité et chauffage</i>		<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>130 000</b>	<b>130 000</b>	<b>150 597</b>			
2 02 0	Eau, gaz, électricité et chauffage		200 000	200 000	130 000	130 000	150 597			
<b>2 03</b>	<i>Nettoyage et entretien</i>		<b>220 371</b>	<b>220 371</b>	<b>172 371</b>	<b>172 371</b>	<b>201 152</b>			
2 03 0	Nettoyage et entretien		220 371	220 371	172 371	172 371	201 152			
2 04	<i>Aménagement des locaux</i>		<b>25 785</b>	<b>25 785</b>	<b>32 354</b>	<b>32 354</b>	<b>2 404</b>			
2 04 0	Aménagement des locaux		25 785	25 785	32 354	32 354	2 404			
<b>2 05</b>	<i>Sécurité et surveillance</i>		<b>107 887</b>	<b>107 887</b>	<b>124 880</b>	<b>124 880</b>	<b>104 447</b>			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
2 05 0	Sécurité et surveillance		107 887	107 887	124 880	124 880	104 447	Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses ayant trait à la sécurité du bâtiment. Les activités suivantes sont rassemblées sous ce poste: surveillance, entretien du système anti-intrusion, achat et entretien d'un équipement contre l'incendie et coûts des inspections requises par le droit italien (loi 626). Prévisions: * Services de surveillance sur site: le calcul s'effectue sur la base de 260 jours de service basés sous le contrat actuel avec un petit arrondi pour tenir compte des événements imprévus (engagement: le 1.1.2014, imputation: pendant toute l'année, paiement: 16,67 % T1, 25 % T2-T3-T4, 8,33 % T1 a+1) * Inspections et radiosurveillance (engagement: 1.1.2014, imputation: pendant toute l'année, paiement: 16,67% T1, 25% T2-T3-T4, 8,3 % T1 a+1) * Maintenance de divers services de sécurité tels que les extincteurs portables et fixes, les portes de sécurité, les portes de sortie de secours, le système anti-intrusion, inclus aujourd'hui dans le contrat Gestione e manutenzione impianti tecnologici * Entretien des ascenseurs de l'ETF: un nouveau contrat sera passé pour 2014 avec Gestione e manutenzione impianti tecnologici * Services RSPP à partir du 15 juillet 2013: fisso 6451,81 + consulenza * Système du contrôle d'accès de l'ETF en 2013 (contrat Elex); le prix pour 2014 est de 5 006,86 EUR.		
2 09	Autres dépenses immobilières		37 000	37 000	60 000	60 000	69 383	Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses immobilières qui ne sont pas prévues de manière spécifique, notamment les impôts et les routes, le drainage, le ramassage des ordures, ainsi que les coûts administratifs, payables au Villa Gualino Consortium comme le prévoit la convention CON/03/ETF/0071. Prévisions: * Taxes pour les poubelles à la municipalité de Turin (paiement en 2013: 33 675 EUR, engagement le 1.1.2014, imputation sur l'ensemble de l'année, paiement à la fin de T3) * Remboursement par les assurances à la Villa Gualino (engagement le 31.3.2013, imputation sur l'ensemble de l'année, paiement: 70 % pour le 30.4.2013, le solde à payer pour le 31.12.2013, conciliation: le 31.3.2012)		
<b>Chap. 2 1 Technologies de l'information et des communications</b>			761 616	761 616	698 154	698 154	821 729			
2 10	Dépenses TIC		601 716	601 716	566 604	566 604	693 872	Ce poste est destiné à couvrir l'achat de matériel informatique, dont des serveurs de réseau, des PC, des imprimantes et des équipements de mise en réseau / communications. Le matériel informatique est remplacé tous les 3-4 ans et la quantité de matériel acheté dépend du nombre d'appareils vétustes. Prévisions: * Maintenance par ELEX du système de pointage, redevance annuelle (engagement: le 1.1.2014, paiement: le 31.3.2014), couverture actuelle jusqu'au 31.12.2013, prix contractuel pour 2014: 783,79 EUR * Maintenance du serveur sur site, CON/12/ETF/0030, coût total pour 2014: 1 985 EUR + 2 pour bollo: 1 987 EUR (engagement pour le 1.1.2014, imputation sur l'ensemble de l'année, paiement pour le 31.3.2014) * Maintenance du pare-feu CON/12/ETF/0029, paiement par anticipation pour 3 ans jusqu'en décembre 2015 * Maintenance de l'infrastructure TIC Extreme Networks CON/11/ETF/0031, prix pour la 3e année: 18 000, en cours de décembre à décembre * Consommables (toner, disques de sauvegarde, etc.) * Serveur de sauvegarde de remplacement * Imprimantes réseau de remplacement * Maintenance pour l'infrastructure sans fil Enterasys (ex CFT/11/ETF/0032 PE ETF.88053)		
2 10 0	Matériel TIC		83 200	83 200	108 205	108 205	179 227			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
2 10 1	Développement, maintenance et achat de logiciels		281 252	281 252	301 435	301 435	283 645	Ce poste a été crédité pour couvrir l'achat d'applications logicielles standard et le développement de systèmes logiciels. Prévisions: * Contrat de support technique CITRIX + consultance sur site CON/12/ETF/0020 (à engager pour le 30.9.2014); le prix pour la 3e année s'élève à 12 550 + 2 * Support de maintenance annuelle NoteBookS * Maintenance Lotus Notes SW CON/12/ETF/0025 (à engager pour le 1.1.2014) * Maintenance Oracle pour 2013 (à engager pour le 1.1.2014) * Maintenance ALLEGRO: 10 800 EUR (à engager pour le 1.1.2014) * Couverture de deux ans "SSL Certificated" jusqu'au 27.3.2014 * Renouvellement du moniteur d'adresses IP SolarWinds, maintenance du logiciel Vmware (à acheter au cours de T2/2014) pour une durée de trois ans, renouvellement FWC Commission de Microsoft, maintenance annuelle pour 32 licences BO, maintenance annuelle du navigateur SQL, coût de maintenance annuelle des licences Trend Micro Enterprise Security Suite, maintenance de Citrix XenDesktop, maintenance de Swing Integrator en mai 2014, renouvellement de la maintenance et du soutien des logiciels Crossware Email Signature, renouvellement des services de sécurité du courriel hébergé par Websense, maintenance du logiciel STATA, maintenance du logiciel Sitecore, renouvellement des connexions IBM Extranet PVU user et Authorised user, services en ligne (Prezi, GoToMeeting) * Dépenses de développement logiciel pour les procédures TI permettant de soutenir les activités de la Fondation, correspondant à 265 personnes/jours: intégration Allegro, intégration ABAC, connexions Knowledge Management et Lotus Notes et projet Dashboard, soutien de GlobalPlatform for qualifications, Sharepoint Consultancy, Connections Consultancy,		
2 10 2	Autres dépenses							Ce poste a été crédité pour couvrir les frais associés à la maintenance et à l'entretien du matériel informatique et des logiciels, dont l'achat de biens informatiques durables, la maintenance et d'autres interventions. Soutien des infrastructures: les frais principaux de ce poste sont imputés aux contrats actuels de maintenance et de soutien du matériel informatique (pour les serveurs et l'infrastructure du réseau) et des logiciels comme Microsoft Office, Oracle et IBM Lotus Notes. Prévisions: À partir de 2011, cette ligne a été répartie sur les lignes budgétaires 2100 et 2101.		
2 10 3	Coûts des télécoms		237 264	237 264	156 964	156 964	231 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais fixes des abonnements, coûts des communications et coûts internet. Prévisions: * Fournisseur de service Internet: nouveau fournisseur à partir de février 2014; estimation: marché non encore attribué (30.9.2013) * Coût de la configuration du central IP PBX actuel afin d'utiliser des comptes SIP * Belgacom Tour Madou (engagement: 1.1.2013) * Dépenses Télécom (engagement: 1.1.2014), estimation basée sur les années antérieures: environ 130 000 EUR * Maintenance du standard téléphonique PBX IP * Extension du serveur IP PBX Unified Messaging et fax * Intégration Skype		
2 10 4	Coût des équipements de télécommunication							Ce crédit est destiné à couvrir les coûts afférents à l'équipement liés aux télécommunications, dont les câbles, l'achat, la location, l'installation, l'entretien, la documentation, et les contrats de maintenance du système téléphonique interne. Prévisions: Cette ligne a été fusionnée avec la ligne budgétaire 2103.		
2 10 5	Systèmes TI de la Commission européenne		159 900	159 900	131 550	131 550	127 857	Ces fonds visent à couvrir les dépenses liées à l'utilisation des systèmes décentralisés de la CE. Prévisions: * Redevances ABAC (engagement: 1.1.2014) * Redevances ABAC Asset * Hébergement informatique d'ABAC * Redevance S-Testa dans le cadre du contrat actuel avec Orange/HP jusqu'au 28 septembre 2014; coût d'installation de TESTA-ng avec option T-Systems MPLS 37K et coût annuel pour environ 9K		
<b>Chap. 2 2 Biens meubles et frais accessoires</b>			<b>105 600</b>	<b>105 600</b>	<b>106 600</b>	<b>106 600</b>	<b>37 621</b>			
2 20	Installations techniques et matériel bureautique		23 100	23 100	24 100	24 100	24 268			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
2 20 0	Installations techniques et matériel bureautique		23 100	23 100	24 100	24 100	24 268	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat du matériel bureautique et technique, notamment le matériel audiovisuel, de reproduction, d'archivage et d'interprétation. Ce crédit est également utilisé pour le remplacement général du matériel bureautique ancien comme les télécopieurs, reliques etc. Prévisions: * Location de copieurs (engagement: 1.1.2013, imputation sur toute l'année, paiement: 80 % au cours de T1, 20 % au cours de T4) * Location de distributeurs d'eau + 50 EUR d'indexation éventuelle (engagement: 28.2.2013, imputation sur l'ensemble de l'année, paiement: au cours de T2)		
2 20 2	Location							Ce crédit est destiné à couvrir la location/le crédit-bail du matériel/équipement, qui n'est pas économique ou difficile à acheter en raison d'une limitation des ressources budgétaires disponibles (photocopieurs par ex.).		
2 20 3	Entretien, utilisation et réparation							Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'entretien et de réparation du matériel et des équipements énumérés aux postes 2200 à 2202 et le coût des photocopies additionnelles dépassant le nombre prévu dans le contrat-cadre du fournisseur de la Fondation.		
2 21	Mobilier		82 500	82 500	82 500	82 500	13 354	Ce crédit couvre l'achat de nouveaux meubles. Prévisions: * Remplacement des chaises de bureau, dont des modèles ergonomiques * 90 nouveaux fauteuils pliants pour la salle Europa * 30 nouvelles tables pliantes et polyvalentes pour la salle Europa * Nouveau mobilier d'accueil complet (en vue de profiter au maximum des contrats et services d'accueil et de surveillance)		
2 21 0	Achat		82 500	82 500	82 500	82 500	13 354			
2 23	Transport							Ce crédit est destiné à couvrir l'utilisation, l'entretien, le carburant et les frais annexes du véhicule de la Fondation. Le véhicule a été déclassé et il n'est pas prévu de le remplacer.		
2 23 3	Entretien, utilisation et réparation									
2 25	Documentation et bibliothèque							Ce crédit est destiné à l'achat de publications et d'abonnements, destinés à l'utilisation générale de l'ETF et/ou à l'utilisation des services non-opérationnels (par ex. manuels informatiques, manuels juridiques, journaux, périodiques etc.).		
2 25 0	Achat de publications non opérationnelles et abonnements									
<b>Chap. 2 3 Dépenses courantes de fonctionnement</b>			103 450	103 450	81 950	81 950	87 691			
2 30	Papeterie et fournitures de bureau		60 000	60 000	50 000	50 000	65 714			
2 30 0	Papeterie et fournitures de bureau		60 000	60 000	50 000	50 000	65 714	Prévisions: * Articles de papeterie au logo de l'ETF (2 000 fardes + 2 000 blocs-notes) * Papier à en-tête, enveloppes, cartes de visite, etc. * Articles promotionnels (stylos, sacs, tapis de souris, etc.) destinés aux réunions et aux visiteurs * Articles supplémentaires pour le 20e anniversaire * Articles de papeterie (engagement: 25% chaque trimestre, imputation sur l'ensemble de l'année et au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante, paiement: 25 % par trimestre avec une échéance finale à T1 à n+1)		
2 32	Charges financières		2 000	2 000	2 000	2 000	500			
2 32 0	Diverses dépenses financières		2 000	2 000	2 000	2 000	500	Ce poste couvre les frais bancaires et les autres charges financières, ainsi que les dommages et intérêts Prévisions: * Dépenses diverses (dont frais bancaires)		
2 32 1	Pertes de change									
2 32 2	Autres frais financiers									
2 33	Frais de contentieux		10 000	10 000			225			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
2 33 0	Frais de contentieux		10 000	10 000	p.m.	p.m.	225	Ce poste est destiné à couvrir * les frais généraux de contentieux, * les frais de justice, * les honoraires des avocats indépendants. Prévisions: * Liées à des litiges en cours et futurs, hautement volatils. En cas d'imprévu, des transferts devraient être envisagés pendant l'année.		
2 35	Autres dépenses de fonctionnement		<b>26 950</b>	<b>26 950</b>	<b>26 950</b>	<b>26 950</b>	<b>16 253</b>			
2 35 0	Assurances diverses		18 450	18 450	18 450	18 450	11 116	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assurances diverses (notamment la responsabilité civile, l'assurance contre le vol, l'assurance du matériel informatique et du câblage; pour les coffres forts et leur contenu). Prévisions: * 2 000 EUR pour l'assurance accidents VANBREDA (engagement: T2, imputation: 75 %/an, 25% T1 a+1, paiement en T2, conciliation a+1) * Responsabilité civile MARSH (engagement: T2, imputation: 75 %/a, 25% T1 a+1, à payer pour T2, conciliation a+1) * Vol simple et vol qualifié ALLIANZ (engagement: T3, imputation: 50%/a, 50% a+1, à payer pour T3, conciliation a+1) * Assurance collective par rapport aux accidents pour les non statuaires (VanBreda) * Incendie, ARD et assurance électronique UNIPOL (engagement: T3, imputation: 50% a, 50% a+1, paiement: T3, conciliation: a+1) * Réserve pour conciliation		
2 35 2	Frais divers de réunions internes		5 000	5 000	5 000	5 000	1 637	Ce poste est destiné à couvrir les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes de l'ETF. Les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes pour les formations et les procédures de recrutement seront couverts par les lignes budgétaires 1440 et 1180 respectivement. Prévisions: * Frais de restauration afférents aux réunions internes à l'ETF (eau, casse-croûte et apéritif)		
2 35 5	Menues dépenses		3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	Ce poste est destiné à couvrir les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.). Prévisions: * Régie d'avances (engagement: 50% au cours de T2, 50% au cours de T3; imputation: à répartir sur l'année, paiement: 50 % au cours de T3, 50% au cours de T4) * Dépenses urgentes du personnel en service (engagement: T1, imputation: pendant toute l'année si nécessaire)		
2 36	Publications		<b>4 500</b>	<b>4 500</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>5 000</b>			
2 36 0	Publications		4 500	4 500	3 000	3 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais des documents juridiques que la Fondation est tenue de publier (budget, appels d'offres, etc.). Prévisions: * Publication du budget de l'ETF et des documents connexes au Journal officiel		
<b>Chap. 2 4 Affranchissement et</b>			<b>31 000</b>	<b>31 000</b>	<b>38 000</b>	<b>38 000</b>	<b>25 100</b>			
2 40	Correspondance et frais de port		<b>31 000</b>	<b>31 000</b>	<b>38 000</b>	<b>38 000</b>	<b>25 100</b>			
2 40 0	Correspondance et frais de port		31 000	31 000	38 000	38 000	25 100	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de correspondance et de port, dont l'expédition de colis par la poste. Prévisions: * Achat de timbres * DHL, estimation basée sur l'exercice antérieur		
2 41	Télécommunications									
2 41 0	Abonnements et redevances									
2 41 1	Équipement									
<b>Chap. 2 5 Frais de réunion et de convocation</b>			<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>87 604</b>			
2 50	Frais de réunion et de convocation		100 000	100 000	100 000	100 000	87 604			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014
			ENG	PAI	ENG	PAI		
2 50 0		Frais généraux de réunions	100 000	100 000	100 000	100 000	87 604	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réunion du conseil de direction et la participation des membres dudit conseil à d'autres réunions organisées par l'ETF. Prévisions: * Première réunion du CD: Turin, 2 jours, 50 participants (27 invités, 7 indépendants, 13 agents de l'ETF) * Deuxième réunion du CD: Turin, 2 jours, 50 participants (27 invités, 7 indépendants, 13 agents de l'ETF), nuits additionnelles éventuelles en cas de liaison avec la conférence de la Fondation
	TITRE 2	TOTAL DU TITRE 2	1 712 000	1 712 000	1 553 000	1 553 000	1 596 090	

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
<b>TITRE 3 DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE DE MISSIONS SPÉCIFIQUES</b>										
<b>Chap. 3 0 Dépenses opérationnelles</b>			<b>872 100</b>	<b>872 100</b>	<b>968 000</b>	<b>968 000</b>	<b>950 248</b>			
<b>3 00 Documentation opérationnelle</b>					<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>25 556</b>			
3 00 0 Achat de publications et d'abonnements opérationnels			p.m.	p.m.	24 000	24 000	25 556			
<b>3 01 Diffusion des informations</b>			<b>667 100</b>	<b>667 100</b>	<b>699 000</b>	<b>699 000</b>	<b>679 816</b>			
3 01 0 Publications générales			667 100	667 100	699 000	699 000	679 816			
<b>3 03 Associations professionnelles et frais de participation</b>			<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>2 775</b>			
3 03 0 Associations professionnelles et frais de participation			5 000	5 000	5 000	5 000	2 775			
<b>3 04 Frais de traduction</b>			<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>240 000</b>	<b>240 000</b>	<b>242 101</b>			
3 04 0 Frais de traduction			200 000	200 000	240 000	240 000	242 101			
<b>3 05 Réunions du collège consultatif</b>										
3 05 0 Réunions du collège consultatif										
<b>Chap. 3 1 Actions prioritaires : activités du programme de travail</b>			<b>3 361 400</b>	<b>3 361 400</b>	<b>3 273 642</b>	<b>3 273 642</b>	<b>3 717 888</b>			

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014
			ENG	PAI	ENG	PAI		
3 10		<i>Actions prioritaires : Activités du programme de travail</i>						
3 10 0		Soutien à la Commission: Contribution au cycle de projet pour les programmes ENPI, IPA, DCECI						
3 11		<i>Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires</i>						
3 11 0		Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires						
3 12		<i>Activités de développement – domaines</i>						
3 12 0		Activités de développement – domaines						
3 13		<i>Frais divers relatifs aux activités du programme de travail</i>						
3 13 0		Frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail						Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail.
3 14		<i>Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes</i>	250 000	250 000	308 000	308 000	274 077	
3 14 0		Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes	250 000	250 000	308 000	308 000	274 077	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF à la prospérité et au développement de la région européenne de voisinage grâce à la coopération et au partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement des ressources humaines. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que la publication associée et les frais de traduction. Prévisions: Entretien et mise en œuvre du programme annuel des évaluations de projet conformément aux perspectives à moyen terme de l'ETF (150 000 EUR) Contribution à la réalisation des objectifs de l'ETF soutenant la conformité avec le cadre réglementaire (50 000 EUR) Renforcement de la capacité de l'ETF à échanger des informations et des bonnes pratiques avec les États membres donateurs et les organisations internationales au profit des pays partenaires (50 000 EUR)
3 15		<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de</i>	1 370 700	1 370 700	1 118 840	1 118 840	1 325 718	
3 15 0		Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	1 370 700	1 370 700	1 118 840	1 118 840	1 325 718	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF au processus d'élargissement de l'UE en finançant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et les pays potentiellement candidats. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les publications associées et les frais de traduction.
3 16		<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement</i>	777 800	777 800	844 642	844 642	937 813	
3 16 0		Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	777 800	777 800	844 642	844 642	937 813	Ce crédit couvre les coûts de la contribution de l'ETF au développement des ressources humaines dans les pays en voie de développement. La ligne budgétaire inclut les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.
3 17		<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement</i>	342 300	342 300	353 560	353 560	321 245	
3 17 0		Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans le cadre de l'instrument de coopération au développement	342 300	342 300	353 560	353 560	321 245	Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique de développement de la Commission européenne et de pays partenaires par le biais de l'innovation et de l'apprentissage. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.
3 18		<i>Projets dans le développement des compétences thématiques</i>	620 600	620 600	648 600	648 600	859 035	
3 18 0		Projets dans le développement des compétences thématiques	435 600	435 600	414 820	414 820	533 357	Cette ligne budgétaire couvre les frais de développement des compétences thématiques (TED). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.
3 19		<i>Projets: Innovation &amp; Apprentissage</i>	185 000	185 000	233 780	233 780	325 678	

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
3 19 0	Projets dans l'élaboration des politiques fondée sur les preuves		185 000	185 000	233 780	233 780	325 678	Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique fondée sur des preuves (EBPM). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.		
<b>Chap. 3 2 Missions opérationnelles</b>			<b>750 000</b>	<b>750 000</b>	<b>820 358</b>	<b>820 358</b>	<b>850 645</b>			
3 20	<i>Missions opérationnelles</i>		<i>750 000</i>	<i>750 000</i>	<i>820 358</i>	<i>820 358</i>	<i>850 645</i>			
3 20 0	Missions opérationnelles		750 000	750 000	820 358	820 358	850 645	Ce crédit est destiné à couvrir: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaire encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.		
								Prévisions:		
								À partir de 2011, les coûts de mission sont ventilés en deux lignes: missions administratives (1300) et missions opérationnelles (3200). Les missions opérationnelles couvriront les missions opérationnelles du département Opérations, du PMEU, de l'ECU et de la Direction.		
<b>TITRE 3</b>	<b>TOTAL DU TITRE 3</b>		<b>4 983 500</b>	<b>4 983 500</b>	<b>5 062 000</b>	<b>5 062 000</b>	<b>5 518 781</b>			
		0								

#### TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

<b>Chap. 8 0</b>	<b>0</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.			
8 80	<i>L'apport en nature de la Communauté européenne</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>			
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.			
<b>TITRE 8</b>	<b>TOTAL DU TITRE 8</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.			

#### TITRE 9 DÉPENSES NON SPÉCIALEMENT PRÉVUES

<b>Chap. 9 9 Dépenses non spécialement prévues</b>									
9 90	Réserve								
9 90 0	Réserve								
<b>TITRE 9</b>	<b>TOTAL DU TITRE 9</b>								

#### TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

<b>Chap. 10 1 Résultats des années antérieures</b>		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.				
10 10	Résultats des années antérieures	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>	<i>p.m.</i>				
10 10 0	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.				
<b>TITRE 10</b>	<b>TOTAL DU TITRE 10</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.				
<b>TOTAL DES DÉPENSES PROPRES DE L'ETF</b>		<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 143 500</b>	<b>20 124 622</b>				

#### TITRE 4 Coopération avec d'autres organisations (dépenses affectées)

<b>Chap. 4 1 Coopération avec d'autres institutions internationales</b>									
4 10	Coopération avec d'autres institutions internationales								
4 10 0	Banque mondiale								
4 11	Coopération avec d'autres institutions internationales								

Art.	Poste	Titre	Budget 2014		Budget révisé 1 2013		Résultat 2012	Prévisions révisées 2014		
			ENG	PAI	ENG	PAI		PAI		
4 11 0	Agence suisse pour le développement et la coopération									
<b>Chap. 4 2</b>	<b>Coopération avec d'autres institutions européennes et autre organizations</b>				1 844 522	1 844 522				
4 20	Projets liés aux accords entre la Commission Européenne et la Fondation				1 844 522	1 844 522				
4 20 0	Le projet GEMM		pm	pm	594 722	594 722	pm		Prévisions: En 2013, l'ETF a reçu le premier versement pour le projet "Une gouvernance au profit de l'employabilité dans la région méditerranéenne" (GEMM), dont le budget total s'élèvera à 3 130 000 € (dont 1 130 000 € seront cofinancés par l'ETF sous la forme d'affectation de personnel) et qui sera finalisé en 2015.	
4 20 1	Le projet FRAME		pm	pm	1 249 800	1 249 800	pm		Prévisions: L'ETF a reçu de la DG ELARG un montant de 1 249 800 € en tant que premier versement du montant de 1 400 000 € prévu pour le projet Skills for the Future (FRAME), dont la mise en œuvre aura lieu au cours de la période 2013-2014.	
<b>Chap. 4 3</b>	<b>Coopération avec des institutions nationales</b>				53 151	53 151	83 754			
4 30	Coopération avec des institutions				53 151	53 151	83 754		Prévisions: Crédits disponibles des années précédentes, alloués à l'ETF par le ministère des Affaires étrangères italien. Les intérêts accumulés en 2012 sont déjà intégrés.	
4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes		pm	pm	53 151	53 151	83 754			
<b>Chap. 4 4</b>	<b>Exécution des projets des Etats membres de l'UE</b>									
4 40	Projets relatifs à des accords bilatéraux entre les Etats membres de l'UE et des									
4 40 0	Assistance technique									
4 40 1	Programme italien pour les petites et moyennes entreprises en Albanie									
<b>TITRE 4</b>	<b>TOTAL DU TITRE 4</b>				1 897 673	1 897 673	83 754			

**TOTAL DES DÉPENSES ASSIGNÉES DE L'ETF**

1 897 673

83 754

**TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES**

20 143 500

20 143 500

22 041 173

22 041 173

20 208 375

**FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS 2014**

GB/13/DEC/010

<b>Grade</b>	<b>2014</b> postes autorisés		<b>2013</b> postes autorisés		<b>2012</b> Situation au 31 Dec 2012	
	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.
AD 16						
AD 15						
AD 14		1			1	
AD 13		4			4	
AD 12		10			10	
AD 11		8			8	
AD 10		4			3	
AD 9		12			12	
AD 8		8			6	
AD 7		14			15	
AD 6					3	
AD 5						3
<i>Sous-total AD</i>	<i>0</i>	<i>61</i>	<i>0</i>	<i>62</i>	<i>0</i>	<i>60</i>
AST 11						
AST 10		3			7	
AST 9		8			3	
AST 8		6			5	
AST 7		4			7	
AST 6		4			1	
AST 5		5			6	
AST 4		2			1	
AST 3		1			4	
AST 2						1
AST 1						
<i>Sous-total AST</i>		<i>33</i>		<i>34</i>		<i>33</i>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>93</b>

**Chapitre 3 0**

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2014	2015
Engagements contractés avant 2014 restant à liquider	182 000	182 000
Crédits 2014	<b>872 100</b>	690 100
Total	1 054 100	<b>872 100</b>
		182 000

**Chapitre 3 1**

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2014	2015
Engagements contractés avant 2014 restant à liquider	1 498 000	1 498 000
Crédits 2014	<b>3 361 400</b>	1 863 400
Total	4 859 400	<b>3 361 400</b>
		1 498 000

**Chapitre 3 2**

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements	Paiements	
	2014	2015
Engagements contractés avant 2014 restant à liquider	161 000	161 000
Crédits 2014	<b>750 000</b>	589 000
Total	911 000	<b>750 000</b>
		161 000